



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Chef de Cabinet

Paris, le **07 SEP. 2022**

Références à rappeler :

CAB/2022D/10353 - LP

Madame la déléguée générale,

Vous avez appelé l'attention de la Première ministre sur les conséquences de potentielles mesures prises face à la hausse de la demande nationale en électricité sur l'activité des entreprises ne devant pas rompre la chaîne du froid pour des raisons sanitaires.

Soyez certaine que Madame Élisabeth BORNE en a pris connaissance avec attention.

Compte tenu de son objet, votre courrier a été transmis à Madame Agnès PANNIER-RUNACHER, ministre de la Transition énergétique.

Je vous prie de croire, Madame la déléguée générale, à l'assurance de mes salutations les meilleures.


Thomas LAVIELLE

Madame Valérie LASSERRE
Déléguée générale
La chaîne logistique du froid
5 rue Kepler
75116 PARIS

Hôtel de Maignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS
Tél. : 01 42 75 80 00